

Mairie de FLAGNAC

COMITE DES SAGES

REUNION DU 2 février 2022

Présent/e/s : AUJOLS Yvette, CABANTOUS Solange, DELAGNES Huguette, ESTREGUIL Jean-Pierre, FERNANDEZ Yves, GUENOT Christian, GUILLEBASTRE André, LANTUECH Marie-Claude, LOUBIERE Josiane, STENGELE André.

Excusé/e/s : ANGE Jean-Bernard, CHAMBON Régine, FUMEL Daniel.

Démissionnaire : MAS Joëlle.

Représentant de la Mairie : LANTUEJOUL Olivier.

Ordre du jour :

- un travail de réflexion sur des thèmes liés à l'environnement et d'aide à la population (jeunes et moins jeunes) de notre commune.

Au cours de la réunion, chacune et chacun d'entre nous fera part de ses idées sur ces 2 thèmes. Nous procéderons ensuite à la formalisation des idées retenues pour en faire part au conseil municipal.

Olivier Lantuejoul nous communiquera des informations de la municipalité et fera un point d'avancement de nos 2 réflexions sur le tourisme et le club de l'amitié soumises précédemment au conseil municipal.

• Informations sur les dossiers en cours en Conseil Communal :

- Tout d'abord, la Mairie nous adresse ses meilleurs vœux en espérant que nous serons bientôt sortis de cette longue crise sanitaire.
- Yvette AUJOLS, Huguette DELAGNES et André GUILLEBASTRE ont rendu compte des travaux du Comité au Conseil communal. Ce dernier a pris en compte plusieurs de nos propositions :
- **Concernant le Club du 3^{ème} âge**, 3 élus se sont proposés pour le reprendre. La procédure est en cours avec notamment la programmation d'une Assemblée générale le samedi 19 mars salle des fêtes à Agnac.

On fait remarquer que toutes les personnes qui rentrent dans le bureau d'une association ne connaissent pas nécessairement toutes les démarches administratives y afférentes (formulaires « Cerfa », lien avec la Préfecture, conditions sanitaires pour l'organisation d'événements, etc.).

A ce propos, Olivier rappelle que cela fait partie de sa fonction (réfèrent pour les associations) d'être conseil en la matière.

Les deux salles sous la Mairie seront mises à disposition si nécessaire du club sous réserve de la signature d'une convention. Le Service technique y est occupé à quelques travaux de rénovation pour rafraîchir cette salle (peintures du plafond et des murs, remplacement de l'éclairage).

- **Concernant l'attractivité touristique de la Commune**, il a bien été pris en compte la nécessité de réviser les panneaux signalétiques. Claude DALMON a pris ce dossier en charge ; la demande de devis pour ces panneaux est en cours.

Le représentant de la Mairie fait remarquer que la commune ne peut renseigner que les chemins référencés et que la nouvelle cartographie du bourg de Flagnac (et environs) sera réalisée plus tardivement qu'à Agnac, c'est-à-dire avec l'achèvement des travaux de réaménagement de la place et du Bout du lieu.

- Travaux en cours et à venir :

- Bout du lieu : les réaménagements sont en cours et devraient être terminés pour la période du spectacle.
- Route de la Prade : il y a d'abord la remise à neuf du réseau d'eau potable par le Service des Eaux de Decazeville-Communauté. Ensuite, il y aura le réaménagement de la voirie (voie centrale banalisée, avec un bitume bicouche et une priorité piétons-cyclistes).
- Centre équestre, boxs et atelier communal : l'Installation de panneaux solaires en toiture est terminée et on attend les branchements définitifs.
- Bourg de Flagnac : réalisation prochainement d'une rue reliant Anglars à la rue de la Poste, ce qui permettra notamment la desserte de certaines parcelles susceptibles de créer ultérieurement de l'habitat.
- Projet de lotissement à Flagnac : dans l'optique de (re)peupler la Commune et en même temps continuer à remplir l'école, un promoteur immobilier a déposé une demande de permis de construire à Merle pour 6 maisons individuelles de type T4 ou T5 à but locatif, en cohérence avec le PLU de la Communauté de communes (maisons de qualité, pompes à chaleur, sol chauffant, etc.)

- Travail de réflexion sur les thèmes liés à l'environnement et d'aide à la population (jeunes et moins jeunes) de notre commune

- Débats et décision à propos des défibrillateurs :

- Il y en a 2 sur la Commune :
- un à l'entrée de la Mairie à Flagnac ;
- un sous le préau de l'école à Agnac (localisation qui manque de signalétique).
Mais en connaît-on l'usage ? pour plusieurs membres du Comité, la réponse est négative. On n'est pas formé à leur usage et même si le kit contient des explications sur la procédure d'utilisation, il n'est pas sûr que – sans formation préalable et dans le stress d'une situation problématique – l'on soit en mesure d'en faire bon usage.
- En conséquence, le Comité va se renseigner pour mettre sur pied une formation à

participation libre (voir notamment avec les pompiers, et à quel coût cela reviendrait-il).

- En outre, le Comité propose de renforcer l'information sur la localisation de cet outil : dans le bulletin communal, sur panneau pocket, dans la salle des fêtes, au stade, au spectacle.

• L'adressage : où en est-on ?

La commission communale y travaille. Des devis ont été demandés pour les nouveaux panneaux.

Une campagne d'information sera ensuite menée sur la nouvelle cartographie issue de ce nouvel adressage (outil utilisable notamment par les pompiers et diffusé largement jusque Rodez). Ce chantier doit être bouclé en 2022.

Le Comité insiste sur l'importance de ce nouvel outil car les confusions sur les lieux sont nombreuses, y compris entre les bourgs d'Agnac et de Flagnac (ce dernier bourg portant le nom de toute la commune, contrairement au nom de l'autre bourg).

• Comment répondre à toutes les demandes ?

Plusieurs membres du Comité se demandent où faut-il s'adresser en cas de besoins pour le moins très variés :

- coupure d'électricité
- chien errant
- recherche de maison à louer ou à vendre
- nécessité d'aide à une personne isolée
- etc.

Bref, où se trouverait un service d'accueil susceptible de répondre à tout ?

Dans les faits, le Secrétariat de la Mairie reçoit beaucoup d'appels pour des problèmes de toute nature et n'a pas envie ni de faire sa publicité comme « répondeur tous azimuts » ni de se substituer à l'assistance sociale professionnelle.

Il existe beaucoup de services externes spécialisés (sur lesquels panneau pocket pourrait informer sur leur accessibilité) dont principalement :

- la Maison « France Services » du bassin et qui se trouve à Saint-Santin (pour toutes démarches administratives auprès des services publics, dont notamment les impôts) et qui semble trop peu connu.
- le « point Senior » à Decazeville.

Il faudrait augmenter l'information sur ces ressources locales. Mais une partie de la population n'est pas équipée d'un smartphone et/ou ne sait pas se servir de panneau pocket. Olivier Lantuejoul pourrait faire une démonstration à ce propos au Club du 3^{ème} âge. PanneauPocket est un moyen de communication ponctuel afin de diffuser l'information instantanée

Quant aux informations dites continues qui ne sont pas couvertes par panneau pocket, on peut les trouver par le bulletin municipal, Flagnac-Info et le site internet de la

commune.

• **Organisation de séances publiques :**

- Une séance sur le fonctionnement et l'utilisation du défibrillateur (Mme Aujols doit prendre contact avec le centre de secours de Decazeville);
- Une séance sur la prévention routière avec l'aide d'un gendarme retraité (Huguette DELAGNES et Yves FERNANDEZ prendront les contacts utiles à ce propos).

Ces séances seront organisées en alternance, une à Agnac et l'autre à Flagnac.

Le Comité se réunira lorsque l'on disposera de toutes les informations utiles à l'organisation de ces séances : programme, budget, délai d'organisation, nombre maximum ou minimum de participants souhaités, modalités d'informations et d'inscriptions, etc.